



Charte de durabilité et d'éthique

1. Introduction

Le Groupe Hurni, composé de Hurni gravier et béton S.A., Carrière S.A. de Vorberg Boujean, Centrale de bennes Funicar S.A., Remo Recycling S.A. et Hurni excavation et déconstruction S.A., est une entreprise familiale riche en traditions, qui accorde une grande importance à une conduite éthique, écologique et socialement responsable.

Par la présente charte, nous affirmons notre attachement à nos valeurs fondamentales et à leur mise en œuvre dans nos activités quotidiennes. Nous nous engageons à les respecter et exigeons également leur respect de la part de nos fournisseurs.

2. Respect des lois applicables

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des lois, règlements et directives applicables dans le cadre de nos activités commerciales.

3. Concurrence loyale et non corrompue

Nous agissons conformément aux principes d'une concurrence loyale et ne concluons aucun accord avec des concurrents concernant les prix, les marchés, les clients et clientes ou toute autre information pertinente en matière de concurrence. Nous nous abstenons de toute forme de corruption ou de comportement commercial illicite. Nous sommes conscients que les cadeaux occasionnels ne peuvent être acceptés que s'ils ne sont pas de nature à influencer nos décisions commerciales.

4. Protection des droits humains / Environnement de travail équitable et respectueux

Nous garantissons le respect des droits humains de nos collaborateurs et collaboratrices conformément aux lois applicables. Nous nous engageons notamment à l'interdiction absolue du travail des enfants, de l'esclavage et du travail forcé, et accordons une attention particulière à nos apprentis et apprenties.

BAUSTOFFE
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION

ENTSORGUNG &
RECYCLING
ELIMINATION &
RECYCLAGE

AUSHUB &
RÜCKBAU
EXCAVATION &
DECONSTRUCTION

Nous promouvons un environnement de travail respectueux, exempt de harcèlement, de discrimination, de mobbing ou d'intimidation, et favorisons l'égalité des chances. Les décisions relatives à l'emploi, telles que l'embauche, la promotion et le licenciement sont prises sur la base de critères objectifs et pertinents. Les différences d'âge, de sexe, d'origine, de religion, d'orientation sexuelle, de handicap physique ou mental, ainsi que d'opinions politiques ou autres convictions personnelles ne jouent aucun rôle. Les dispositions légales et les usages de la branche en matière de salaires minimums, d'horaires de travail, d'heures supplémentaires et de prestations sociales sont respectés.

Nous veillons à garantir des lieux de travail sûrs et respectueux de la santé, appliquons les prescriptions légales correspondantes et prenons des mesures appropriées, afin de limiter et, dans la mesure du possible, d'éliminer les risques d'accident et pour la santé.

5. Protection de l'environnement et du climat / Durabilité

Nous nous engageons à respecter pleinement toutes les lois et dispositions pertinentes en matière de protection de l'environnement. Nous disposons des autorisations et licences nécessaires et nous engageons en faveur de la protection de l'environnement, en cherchant à réduire autant que possible les impacts négatifs de nos activités.

Nous adoptons une exploitation responsable des ressources et promouvons l'économie circulaire en utilisant des matériaux recyclés ou respectueux de l'environnement, en réduisant la quantité de déchets, en optimisant autant que possible la consommation d'énergie et d'eau, et en mettant en œuvre des stratégies logistiques visant à limiter l'impact environnemental. Nous sommes en mesure de prouver l'origine des matériaux, que nous utilisons.

6. Protection des données et confidentialité

Nous traitons les données personnelles et les informations confidentielles conformément au droit applicable en matière de protection des données. Nous veillons à ce que les informations confidentielles soient conservées avec soin, ne soient pas transmises ni rendues accessibles à des personnes non autorisées et soient utilisées uniquement aux fins commerciales convenues.

7. Personne de contact

La direction est compétente pour toute question relative à la présente charte.

Sutz, le 12 février 2026